

HUDSON BLUE CHIPS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 31 janvier 2025

Myria Asset
Management

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Nanterre 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 1400039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	13
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « HUDSON BLUE CHIPS ».....	14
Rapport certifié du commissaire aux comptes	27
Annexe SFDR article 8.....	80

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Évolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 31 janvier 2025**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANEGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5.800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : RSM PARIS représenté par Nicolas BENARD

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : oui

CODE ISIN :

- part A : FR0013300100
- part I : FR0013300217

FONDS NOURRICIERS : Non

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de générer une performance annualisée nette de frais courants de 5% pour la part A et de 5,70% pour la part I sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions des entreprises des pays développés. Les critères de sélection de ces entreprises peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement des indices actions. La gestion étant discrétionnaire, l'OPCVM n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance d'un indice.

L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité Sociale et Sociétale, et de respect de l'Environnement.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP n'a pas d'indicateur de référence en raison d'une gestion active totalement discrétionnaire et d'un univers d'investissement différent de celui des indices.

Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de la gestion mise en œuvre.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille est investi principalement sur les marchés actions cotés internationaux, mais pourra également acquérir des obligations cotées et des produits monétaires qui pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif en attente d'investissement. La fraction du portefeuille investie en parts et actions d'autres OPCVM et/ou FIA est limitée à 10 % de l'actif.

La détention d'actions dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'Euros à la date d'acquisition, est limitée à 10% de l'actif net du fonds. Le FCP pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en actions de pays émergents. Les positions en devises autres que l'Euro pourront faire l'objet d'une couverture de change, au moyen de contrats de change à terme ou d'options. L'équipe de gestion peut cependant considérer qu'une devise est attractive et ainsi ne pas couvrir le risque de change.

L'univers d'investissement initial sur lequel s'appliquent les filtres extra-financiers et financiers du fonds est essentiellement constitué d'entreprises cotées sur les marchés européens et d'Amérique du Nord, à savoir le Bloomberg Europe Developed Markets Large, Mid & Small Cap Index plus le Russell 1000.

La part représentée par les valeurs hors indice sera inférieure à 10% et celles-ci devront disposer d'une note ESG supérieure aux seuils fixés dans le cadre de la méthodologie.

La sélection de titres est réalisée à partir du processus de gestion suivant :

Critères extra-financiers :

Les facteurs de durabilité sont les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption. Le Fonds est exposé à un large éventail de risques de durabilité qui sont pris en compte par les critères identifiés au sein des piliers ESG (Environnement, Social et de Gouvernance) de la méthodologie de scoring interne développée par Myria AM.

Ainsi, les objectifs extra financiers consistent dans le cadre de la gestion du fonds à :

➤ appliquer en amont un filtre d'exclusions sectorielles et normatives à l'ensemble de l'univers d'investissement afin de prendre en compte notre politique d'exclusion relative au charbon (base GCEL) et aux armes controversées (base Norges Bank).

➤ mettre en œuvre un filtre basé sur les convictions ESG

Une note ESG sur 100 est attribuée à chaque émetteur composant l'univers d'investissement. La note ESG est réalisée par un outil interne et propriétaire de notation extra financière développé à partir de données fournies par Bloomberg. Cette notation est déterminée par une méthodologie interne à la société de gestion et est composée de la façon suivante :

Les piliers E(nvironnementaux), S(ociétaux et sociaux) et la G(ouvernance des entreprises) pèsent chacun 1/3 de la note ESG globale des émetteurs. A cet égard, Myria AM a préféré ne pas faire de distinction en termes de pondération entre les secteurs compte tenu que son approche est dite « Best-in-Class ». Par définition, cette approche consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier servant d'univers d'investissement.

Ainsi les valeurs sont catégorisées par secteur (suivant les 11 secteurs GICS), puis, au sein de chaque secteur, au moins 20% des valeurs les moins vertueuses (c'est-à-dire les moins bien notées) sont à tout moment écartées. La notation s'effectue à partir de 17 critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : émission de gaz à effet de serre des émetteurs, volumes des déchets produits ou recyclés, volumes d'eau consommée ou recyclée
- Indicateurs sociaux : équité hommes/femmes dans la gestion de l'entreprise (proportion de femmes au Comex...), gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Indicateurs de gouvernance : nombre ou pourcentage d'administrateurs indépendants, rémunération des membres du CA liée à des objectifs ESG

Par principe, Myria AM se refuse d'investir sur des sociétés dont la note serait inférieure à 30/100. La gestion s'accorde toutefois la possibilité de réintégrer une société exclue par l'application de ces critères extra-financiers en le justifiant (introduction de valeurs en bourse dans le cadre d'un spin off). C'est donc l'approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable qui est appliquée par Myria AM. Les émetteurs intégrant des critères ESG représentent au moins 90% des titres en portefeuille. Dans la limite de 10% maximum de l'actif, le gérant pourra sélectionner des valeurs ou des titres (tels que des titres de créance, des actions et parts d'OPC ou des émetteurs non couverts par Bloomberg) ne disposant pas d'un score ESG, ou d'un score inférieur aux seuils fixés par Myria AM.

Les limites méthodologiques de l'approche ESG concernent principalement la disponibilité et la fiabilité des données extra financières publiées par les émetteurs et le caractère subjectif de la notation mise en œuvre au sein de la société de gestion. Concernant les controverses, il s'agit d'un critère qualitatif et celles-ci sont évaluées en continu au gré des informations qui parviennent publiquement. Par exemple, l'annonce d'un changement de Direction ou la survenance d'un accident industriel seront des événements ayant un impact pour les entreprises et seront pris en compte dans l'analyse de la société dès leur officialisation.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans le compartiment et ses limites, mais également sur la politique d'exercice des droits de vote et

d'engagement actionnarial, l'investisseur est invité à se référer au site internet <https://www.myriam.com/mentions-reglementaires>

Critères financiers :

La sélection d'actions cotées privilégie les titres présentant le meilleur couple rendement/risque au regard de critères établis par la Société de Gestion avec le concours de River 31 Capital Partners. Cette approche est fondée sur une analyse fondamentale approfondie permettant d'estimer la valeur intrinsèque de sociétés.

Le processus d'investissement se décompose en deux étapes complémentaires :

- (i) une sélection de titres présentant une forte décote par rapport à leur valeur intrinsèque,
- (ii) une construction du portefeuille en fonction des convictions de l'équipe de gestion, de l'ampleur de la décote et de la liquidité des titres.

Les sociétés sélectionnées seront considérées comme des leaders présentant un avantage concurrentiel dans leur secteur d'activité respectif sur la base des critères d'évaluations propres à la société de gestion. Le comportement de leur Directions sera également pris en considération notamment vis-à-vis de la gouvernance de leur société. De plus, la gestion analysera les prix d'achat présentant une décote importante par rapport à la valeur intrinsèque. Cette décote est souvent obtenue quand un doute s'établit sur la société ou sur le secteur, ou lors d'évènements particuliers tels spin-off, restructuration, démutualisation.

La gestion sélectionnera un nombre limité d'émetteurs dans son univers d'investissement ce qui pourra entraîner une concentration du portefeuille sur un nombre limité de lignes. La pondération des valeurs dans le portefeuille est déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion. Considérant que l'investissement s'assimile à un partenariat sur le long terme, l'équipe de gestion prévoit un taux de rotation faible du portefeuille. Aucune obligation de répartition géographique ou sectorielle, ni aucune limite de capitalisation n'est imposée.

L'exposition aux marchés actions pourra être ramenée à 0% en cas de forte volatilité par la vente des actions détenues en direct.

Les produits dérivés seront utilisés à des fins de couverture et/ou d'exposition en fonction des anticipations du gérant. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode de l'engagement.

INFORMATION RELATIVES AU REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable. Le FCP ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement SFDR). En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le FCP est de 0%. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

PROFIL DE RISQUE du FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ Risque de perte en capital

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

➤ **Risque de marché**

La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du FCP. Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. Le FCP peut présenter un risque actions en raison notamment de son investissement indirect en petites et moyennes capitalisations. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de ce fonds.

➤ **Risque actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP pourra investir sur des valeurs de petite et moyenne capitalisation. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

➤ **Risque de taux**

En raison de sa composition, le FCP peut être exposé à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du FCP. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en dé décorrélées des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 100% de l'actif net) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion peut utiliser des instruments financiers à terme et/ou de gré à gré, ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la stratégie de couverture du portefeuille aux différents risques des marchés actions, taux et change auquel est exposé le fonds ne soit pas optimale, entraînant une baisse potentielle de la valeur liquidative du fonds.

➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

- Actions et titres assimilés donnant accès au capital

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de tout type de taille de sociétés avec une prépondérance sur les entreprises de moyennes et grandes capitalisations Européennes et d'Amérique du Nord. La limite maximale d'exposition aux petites capitalisations (inférieure à 500 millions d'Euros à la date d'acquisition) sera de 25 % de l'actif net. Les titres seront libellés en toutes devises locales et plus particulièrement en dollars.

Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays

émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 20 % de l'actif net du FCP.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire détenus en direct

En vue de permettre au gestionnaire financier une diversification des placements et dans l'attente d'investissements futurs, l'actif du FCP pourra également comprendre des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro. Ces actifs peuvent comprendre :

- des emprunts souverains, à savoir des instruments financiers émis ou garantis par un État membre de l'OCDE, par des collectivités territoriales d'un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou par un organisme international à caractère public dont font partie un ou plusieurs États membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen;
- des titres émis par des émetteurs du secteur privé en vue de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts souverains.

Dans le cas où le gestionnaire financier investirait en titres de créance ou en obligations directement, il procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation.

Répartition dette publique/ dette privée : aucune contrainte n'est imposée au gestionnaire financier.

Duration : aucune contrainte n'est imposée sur la duration des titres choisis par le gestionnaire financier.

Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de 0 à + 1.

Les titres de créances et instruments du marché monétaire pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP.

- Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européen
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étranger

La détention d'OPCVM et/ou de FIA, d'OPC indiciels cotés (ETF ou trackers) pourra atteindre 10% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du FCP ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

➤ **Les instruments dérivés**

Le Fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- Action

- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage
- Autre nature

Nature des instruments utilisés

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit
- Autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage
- Autres

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux marchés actions et/ou de taux et/ou de devises,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises en cas de fluctuations subites des marchés.

Dans le cas de l'exposition par dérivés actions, qui par nature sera utilisée de manière tactique donc temporaire, elle sera limitée à 5% du notionnel du portefeuille et sera analysée en transparence pour identifier le notionnel portant sur des émetteurs faisant éventuellement partie de la liste des exclusions. Ainsi, on s'assurera du respect à tout instant que l'exposition sur les émetteurs intégrant des critères ESG représentent au moins 90% des titres en portefeuille. L'exposition par dérivés sur devises n'est pas concernée par cette limite de 5%, le fonds pouvant être à 100% couvert du risque de change.

Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion et feront l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré.

Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.

➤ **Liquidités**

L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

➤ **Total Return Swaps (TRS)**

Le portefeuille du FCP ne comportera pas de Total Return Swaps (TRS).

CHANGEMENTS INTERVENUS

04 mars 2024

- Passage en article 8 SFDR

26 juin 2024

- Changement de dénomination « Hudson Blue Chips » anciennement « Myria + River 31 Global Opportunities »

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2024.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2024, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2024 : 12, dont 9 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2024 : 1 506 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 1312 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 194 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 1243 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 263 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services *	Actif net	Part A : 1,50 % TTC maximum Part I : 0,80 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part A : 0,30 % TTC maximum Part I : 0,30 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif ⁽¹⁾
Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 18,24 euros à 150 euros TTC selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous**).
Commissions de surperformance	Actif net	10% TTC au-delà d'une performance nette annualisée supérieure à 5% pour la part A et 5,70% pour la part I

(1) L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés.

Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

** Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres :

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.

Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, Etats-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Hongrie, Taiwan.

Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.

Zone Groupe 4 : Qatar.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 31/01/2025 est de :

- 1,97% pour la part A
- 1,27% pour la part I

Autres informations

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPC est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF. Le niveau maximal de l'engagement de l'OPCVM ne pourra dépasser une fois son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants : capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par la Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPATIBILITE DE L'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

LE POURCENTAGE D'EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS S'ÉLÈVE À : 31%

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« HUDSON BLUE CHIPS »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM

FEVRIER 2024 - JANVIER 2025

février 2024

Le mois de février a une nouvelle fois été marqué par une solide progression des marchés actions des zones développées comme émergentes, contrairement aux marchés obligataires qui ont été pénalisés par les statistiques publiés. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le supposé retard de la Banque du Japon dans le processus de normalisation de son taux directeur continue d'affaiblir le yen, ce qui bénéficie mécaniquement aux actions nipponnes, fortement exportatrices. Néanmoins, on note également que les actions chinoises ont fortement rebondi pour revenir sur des niveaux proches de ceux du début d'année. Si la géopolitique n'a pas grandement influencé les marchés, le mois a été animé par les données macro-économiques et par les résultats des entreprises. Ainsi, les chiffres d'inflation publiés de part et d'autre de l'Atlantique ont contraint les opérateurs à repousser leurs anticipations rapides de baisses de taux de la part des Banques centrales. En conséquence, les rendements des obligations gouvernementales se sont significativement tendus sur le mois, d'environ 30 points de base. Du côté actions, ce sont les excellent résultats des géants de la technologie, Nvidia et Meta Platforms notamment, qui ont propulsé les indices vers des niveaux record, le S&P500 progressant de +5.2% en USD, alors que le Stoxx Europe 600 s'ajugeait +1.8%. Le fonds quant à lui affiche une performance mensuelle de 4.5% environ, les dernières publications de résultats des sociétés en portefeuille ayant été plutôt satisfaisantes, malgré quelques déceptions. Au niveau des satisfactions, on notera les excellents chiffres au 4^e trimestre 2023 de Meta Platforms, Amazon et Coupang (leader du e-commerce en Corée du Sud), dont les profits opérationnels progressent de 65%, 139% et 56%, respectivement. Mais les grandes sociétés de technologie n'ont pas été les seules à publier de bons résultats. Disney et Air Liquide ont également rassuré les marchés quant à leurs perspectives à moyen terme, tandis que Copart (plateforme d'enchères de véhicules endommagés), Domino's Pizza (1^{er} franchiseur mondial de pizzerias) et Autozone (vente de pièces détachées pour l'automobile) continuent de tirer profit de leurs positions de leaders. Au rang des déceptions, nous signalerons principalement Liberty Broadband et Reckitt. La première pâtit depuis plusieurs trimestres d'une concurrence accrue dans le secteur de l'internet haut débit aux Etats-Unis, liée notamment à l'émergence de la technologie d'accès hertzien fixe, qui permet -via la 5G- d'offrir un signal haut débit sans infrastructure filaire. Face à ce risque disruptif qui semble se matérialiser, nous avons décidé de liquider l'intégralité de la position. En ce qui concerne Reckitt, leader mondial sur plusieurs catégories de grande consommation -avec entre autres les marques Finish, Vanish, Harpic, Calgon, Cillit Bang et Durex - nous estimons que les performances médiocres au 4^e trimestre 2023 sont dues à des problèmes passagers, et nous avons décidé de maintenir la position, compte-tenu de la solidité du business model et de la valorisation peu exigeante. En termes d'investissement, nous avons profité de la sortie de Liberty Broadband pour renforcer certaines positions initiées relativement récemment, comme Autozone et Lamb Weston.

mars 2024

Le mois de mars a été celui de tous les records sur les marchés développés. En Europe, l'Eurostoxx 50 retrouvait les 5 000 points, niveau qu'il n'avait plus atteint depuis décembre 2000, il y a plus de 23 ans. Aux Etats-Unis, le Nasdaq a très largement dépassé les 16 000 points tandis que le S&P 500 a dépassé les 5 200 points, tiré notamment par la performance de Nvidia (+14.2% sur le mois), mais

également du secteur de l'énergie (+9.6% pour le tracker sectoriel XLE). Enfin, au Japon, le Nikkei a dépassé son précédent plus haut datant de décembre 1989 et a pulvérisé le seuil des 40 000 points. Outre l'engouement pour les valeurs liées à l'intelligence artificielle, cette pluie de records est le résultat d'environnements géopolitique, macro-économique et microéconomique qui semblent balisés et prévisibles. Sur le front macro-économique, la plupart des économistes ont remis à jour leurs perspectives et peu d'acteurs misent encore sur une récession américaine à court terme, alors que la croissance européenne reste proche de zéro mais positive et que les attentes sur la croissance chinoise sont très raisonnables. Par ailleurs, les discours rassurants des banquiers centraux et les anticipations d'inflation qui sont de plus en plus ancrées contribuent à favoriser les actifs risqués. Enfin, sur le front micro-économique, les résultats des entreprises mondialisées ont plutôt surpris à la hausse tandis que les plus petites capitalisations, tirées par les marchés domestiques, affichent un retard de valorisation de plus en plus important. Dans ce contexte, les marchés obligataires retrouvent quelques couleurs, les taux d'intérêt se détendant sur le mois. Enfin, du côté des devises, la timide remontée du taux directeur de la Banque du Japon n'a pas véritablement profité au yen qui perd à nouveau près de 2% contre l'Euro et le dollar américain. Les marchés actions continuent eux sur leur lancée et affichent donc des performances positives comprises entre 1,5% et 4% sur le mois. Le fonds quant à lui a progressé de presque 2% en février, contre des hausses de 3.1% pour le S&P 500 (en USD) et de 3.7% pour le Stoxx Europe 600. La performance du portefeuille a notamment été soutenue par le solide rebond d'Alphabet (+9% sur le mois), ainsi que par les excellents résultats de CTS Eventim, leader européen de la billetterie de spectacles, dont l'action termine le mois en hausse de plus de 13%. A l'inverse, le marché a jugé sévèrement les résultats d'Adobe : malgré une nouvelle progression à deux chiffres des revenus et des profits opérationnels, le titre a corrigé de presque 10% sur le mois. Nous noterons également les projections assez médiocres données par le management de Nike, qui s'attend à une baisse des ventes sur le deuxième semestre 2024, entraînant une chute du titre de presque 10% en mars. Nous n'avons pas modifié nos positions sur ces deux titres, estimant que les avantages concurrentiels de ces deux leaders n'étaient pas menacés à moyen-terme. Nous avons par ailleurs initié 3 nouvelles positions : -Broadcom, l'une des entreprises de semiconducteurs les plus diversifiées, offrant notamment aux géants du cloud computing le développement de puces sur-mesure, -Applied Materials, numéro 1 mondial de l'équipement pour l'industrie des semi-conducteurs, -Novo-Nordisk, leader mondial des traitements du diabète et de l'obésité. Ces investissements, pour l'instant de taille modeste, ont vocation à augmenter en cas de correction. Enfin, depuis le début du mois de mars, le fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement SFDR sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il n'a pas d'objectif d'investissement durable.

avril 2024

En avril, les marchés financiers ont repris leur souffle, ployant sous l'effet de publication de chiffres d'inflation moins favorables que prévus. Ainsi, tous les grands indices, qu'ils soient actions ou obligataires ont affiché des performances négatives. Le mois a été animé par de nombreux événements politiques et géopolitiques. Ainsi, aux Etats-Unis, après des semaines d'atermoiements, le Congrès a voté un paquet de 61 milliards d'aides militaires à l'Ukraine, pour qu'elle puisse défendre son territoire contre l'agression des troupes Russes, alors que les tensions demeurent au Proche-Orient, avec l'attaque Iranienne de drones et de missiles contre Israël en représailles de la destruction non revendiquée d'un bâtiment annexe de l'ambassade d'Iran à Damas. Sur le front macro-économique, l'économie américaine affiche toujours une vigueur inattendue, notamment sur le front de l'emploi, même si la première estimation de la croissance au premier trimestre a été décevante. En revanche, l'inflation affiche toujours une progression supérieure à la cible de la Réserve fédérale américaine de plus de 1%. En Europe cependant, la croissance en berne et l'inflation revenant vers la cible des 2% annuels pourraient conduire la Banque centrale européenne à baisser son principal taux directeur dès le mois de juin, bien avant son homologue américaine. Dans ce contexte, les marchés actions des pays développés reculent tous de 2% à 4% sur le mois alors que les marchés obligataires subissent la

remontée assez violente des rendements et corrigent de plus de 1%. Seul l'indice des emprunts spéculatifs à haut rendement s'affiche quasiment à l'équilibre en avril. Le fonds quant à lui baisse d'un peu plus de 3.5% contre un recul de 4.2% pour le S&P 500 (en USD) et de 1.5% pour le Stoxx Europe 600. Aux Etats-Unis, la correction a été particulièrement prononcée sur les petites et moyennes capitalisations, le Russell 2000 finissant à -7.1%. En sus de l'actualité macro-économique, le mois d'avril a été rythmé par les publications de résultats trimestriels. Dans l'ensemble, ceux-ci ont été corrects, mais avec des réactions en bourse très disparates. Ainsi, les excellents résultats d'Alphabet (chiffre d'affaires et résultat opérationnel en hausse de 15% et 30%, respectivement) ont engendré une progression du titre de presque 8% sur le mois, alors que ceux, encore meilleurs, de Meta Platforms (+27% de chiffre d'affaires, +65% de résultat opérationnel), ont généré une baisse de l'action de 11% (après il est vrai une progression de plus de 400% en 18 mois). Ces deux titres nous semblent receler encore aujourd'hui un potentiel de hausse important à moyen et long terme, profitant de leurs positions dominantes, d'une croissance soutenue de leurs marchés, et des promesses liées à leurs investissements dans l'intelligence artificielle, et ce pour une valorisation relativement raisonnable. Au titre des satisfactions, nous noterons les très bons résultats de plusieurs sociétés dans le secteur de la santé, comme les assureurs Unitedhealth Group et Elevance Health, qui ont su adapter leurs primes face à des dépenses de santé accrues, ainsi que ceux, excellents, de Domino's Pizza, qui bénéficie d'une réaccélération de sa croissance organique grâce à la refonte de son programme de fidélité et à la signature d'un partenariat avec UberEats. Au niveau des déceptions, nous citerons quelques sociétés industrielles, comme Fastenal et Graco, qui témoignent d'une certaine morosité dans l'activité manufacturière aux Etats-Unis, ainsi que Lamb Weston, dont les résultats ont été fortement perturbés par une implémentation de SAP beaucoup plus difficile que prévue. En termes de mouvements, nous avons renforcé en début de mois certaines valeurs, plutôt défensives, qui avaient sous-performé depuis 6 à 12 mois, comme Unitedhealth Group, Zoetis, Pepsico et Pernod-Ricard.

mai 2024

En mai, les marchés financiers actions ont repris leur marche en avant, avec des disparités notables entre les tailles de capitalisation et les zones géographiques. Sur les marchés de taux, ce sont toujours les actifs les plus risqués qui bénéficient de la faveur des investisseurs. Sur le front macro-économique, les statistiques économiques sont globalement ressorties en ligne avec les estimations des économistes et autres stratégestes de marché. Ainsi, il est désormais fort probable que la BCE entame son cycle de baisse des taux d'intérêt avant la Réserve Fédérale dès la prochaine réunion du 6 juin 2024. Mais les opérateurs pourraient attendre Christine Lagarde sur l'élaboration d'une stratégie de long terme et sur la projection d'un taux directeur cible. Dans ce contexte, les actions affichent des performances positives mais inégales, allant de 0% à plus de 10% selon les marchés. Les marchés obligataires gouvernementaux et de crédit « Investment Grade » font du surplace alors que les emprunts spéculatifs à haut rendement gagnent 1% sur le mois. Enfin, du côté des devises, l'euro reprend plus de 1,7% face au billet vert et plus de 1,4% face au Yen japonais. Le fonds Myria+River 31 Global Opportunities a quant à lui progressé d'un peu moins de 2% en mai, contre des hausses de 4.80% pour le S&P 500 (en USD) et de 2.63% pour le Stoxx Europe 600. A noter que la performance du fonds a été pénalisée par la baisse du dollar par rapport à l'euro, et que le S&P 500 a été tiré par la hausse de presque 27% de Nvidia. Depuis le début de l'année, le titre Nvidia représente d'ailleurs à lui tout seul quasiment 40% des gains du S&P 500, l'indice équi pondéré n'étant en hausse que de 5%. La société spécialisée dans la fabrication de puces nécessaires au développement de l'intelligence artificielle générative affiche désormais une capitalisation boursière (2,8 billions de \$) supérieure à l'ensemble des 40 actions de l'indice CAC 40 (2,59 billions d'€). Au mois de mai, la performance du portefeuille a été soutenue par le fort rebond des valeurs technologiques, notamment Google, Microsoft, Meta et Netflix, cette dernière terminant le mois à +16.5%. A l'inverse, les sociétés plus défensives ont sous-performé, en particulier dans le secteur de la consommation. Ainsi les titres de Mondelez, Pepsico, Pernod-Ricard, Domino's Pizza, mais également de LVMH terminent tous le mois en baisse. Les publications de résultats se sont enchaînées sur la période. On citera notamment les excellents chiffres

de Booking Holdings, qui continue de prendre des parts de marché, mais également ceux de Costco (grande distribution avec abonnement), Zoetis (santé animale), Copart (plateforme de mise aux enchères de véhicules endommagés) et CTS Eventim (billetterie de spectacles), même si les réactions en bourse ont été disparates. Au niveau des déceptions, Salesforce a annoncé pour la première fois anticiper une croissance trimestrielle inférieure à 10%, et le titre a perdu presque 13% sur le mois. Le secteur du logiciel applicatif est particulièrement sous pression cette année, et nous pensons que cela s'explique en grande partie par un arbitrage temporaire des budgets informatiques vers l'infrastructure dédiée à l'intelligence artificielle, les dépenses en logiciel devant venir dans un deuxième temps. En termes de mouvements, nous avons pris quelques profits en écrêtant légèrement le secteur de la technologie pour renforcer plusieurs sociétés de niche ayant sous-performé récemment comme Fastenal (fournitures industrielles), Graco (application de fluides), Canadian Pacific (fret ferroviaire) et Autozone (distribution de pièces détachées pour l'automobile).

juin 2024

Le mois de juin a été évidemment marqué par les élections européennes, et le psychodrame français qui en a résulté, avec la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président Macron dès le 9 juin. Ainsi, à partir de cette date, les marchés d'obligations et d'actions françaises ont commencé à dévisser : sur le mois, le CAC40 affiche une performance négative de -6,4%, le CAC Mid 60 -10,9% et le CAC Small -15,7% en tenant compte des dividendes versés. La prime de risque obligataire demandée par les opérateurs pour financer la France s'est elle également largement tendue passant de 47 à 81 points de base sur le mois, comme le mesure l'écart des taux à 10 ans français et allemand. Dans ce contexte, la baisse des taux de 25 points de base décidée par la Banque centrale européenne est passée totalement inaperçue et n'a eu pour le moment aucun effet sur l'humeur des marchés financiers européens. Outre-Atlantique, le premier débat qui a eu lieu le 27 juin dernier entre Joe Biden et Donald Trump a considérablement affaibli le Président sortant. Néanmoins, ce débat n'a eu que peu d'effet sur les marchés financiers américains qui ont vu les indices boursiers voler une nouvelle fois de record en record, portés par les espoirs de croissance pérenne suscités par l'intelligence artificielle. En conclusion, les marchés européens ont largement pâti de la situation française, le Stoxx Europe 600 fléchissant de 1,30%. A contrario, les indices américains de grandes capitalisations ont continué de progresser, mais grâce uniquement à quelques titres. Le S&P 500 finit ainsi le mois en hausse de 3.5% en USD, mais l'indice équilibré est en baisse de 0.9% et le Russell 2000 perd 1.1%. Enfin, sur le front des devises, l'Euro flanche de plus de 1% sur le mois face au dollar. Le fonds quant à lui progresse d'un peu plus de 2%, porté notamment par les excellents résultats de Broadcom et d'Adobe. Les deux sociétés bénéficient des investissements importants dans l'intelligence artificielle et les titres correspondants se sont adjugés plus de 20% sur le mois. Au niveau des déceptions, nous noterons les mauvais résultats de Nike, qui prévoit notamment une baisse de son chiffre d'affaires de plus de 10% sur le prochain trimestre. Considérant que la société faisait face à des problèmes conjoncturels, mais également à une mauvaise gestion de l'innovation, ainsi qu'à une intensité concurrentielle plus importante, nous avons vendu toute la position en fin de mois. Enfin, le fonds a été renommé Hudson Blue Chips en fin de mois. Hudson renvoie bien sûr au navigateur européen qui a exploré pour la première fois le fleuve portant aujourd'hui son nom, et évoque donc ainsi l'exposition importante au marché américain. Par ailleurs, « Blue Chips » fait référence à la recherche de titres de qualité, avec un portefeuille de sociétés leaders sur leurs marchés.

juillet 2024

Les situations politiques ont fait les unes de l'actualité en ce mois de juillet 2024. Citons notamment les élections législatives du 7 juillet dernier, qui se sont traduites par une représentation d'une France fracturée selon trois pôles bien distincts, la tentative d'assassinat du candidat à l'élection présidentielle américaine Donald Trump, suivie du désistement de son concurrent et actuel Président Joe Biden en faveur de sa colistière Kamala Harris. Néanmoins, depuis le 26 juillet, toute cette actualité a été balayée par le début des Jeux Olympiques de Paris 2024. Sans surprise, au cours du mois, il y a eu beaucoup

de volatilité sur les marchés financiers mais finalement, peu de changement au niveau des indices mondiaux : en Europe, les marchés progressent timidement d'un peu moins de 1%, avec un rebond notable de plus de 6% des petites capitalisations françaises qui s'étaient effondrées le mois dernier. Aux Etats-Unis, le S&P 500 progresse de 1.1% alors que le Nasdaq, fortement pondéré en valeurs technologiques recule de moins de 1%, le titre star Nvidia perdant plus de 5% sur le mois. Et, du côté des pays émergents, on enregistre un léger recul de moins de 1%. Sur le front obligataire, tous les marchés progressent fortement avec une excellente performance des obligations d'Etat suivies par le crédit et le haut rendement. Enfin, sur le front des devises, l'Euro se redresse de 1% sur le mois face au dollar mais cède plus de 5% face au yen. En sus de la politique, le mois a été rythmé par les publications de résultats du deuxième trimestre, globalement médiocres. Si certaines sociétés ont pu tirer leur épingle du jeu, beaucoup ont alerté sur la faiblesse de l'activité en Chine et sur la difficulté pour certains consommateurs américains d'absorber l'inflation cumulée subie depuis 3 ans. C'est notamment le cas de la majorité des groupes de luxe, mais également des secteurs de la consommation courante et de la construction. Le fonds Hudson Blue Chips termine pour sa part en très légère baisse, pénalisé notamment par la faiblesse du Dollar par rapport à l'Euro. Au niveau du portefeuille, la sous-performance marquée des grandes entreprises de technologie a été tout juste compensée par la progression soutenue des titres dans les secteurs financier, industriel et de la santé. Ainsi, malgré des résultats aux dessus des attentes, Alphabet, Microsoft et Netflix ont toutes terminé le mois en baisse de plus de 5%. Du côté du luxe, LVMH a vu son cours de bourse perdre plus de 8%. Au niveau des bonnes nouvelles, nous citerons notamment les résultats encourageants de Danaher (numéro 1 mondial de l'équipement de bio-processing), de UnitedHealth Group (1er assureur santé américain), et de Moody's, qui a bénéficié d'un fort rebond des volumes d'émissions obligataires. En ce qui concerne les vrais déceptions, Lamb Weston a publié, pour la deuxième fois d'affilée, des résultats en dessous de nos attentes. Suite à des perturbations importantes lors de l'implémentation de SAP, le leader mondial du processing de pommes de terre subi des pertes de parts de marché. Malheureusement celle-ci s'additionnent à une faiblesse inattendue de la demande finale qui pourrait engendrer des problèmes de surcapacité dans l'industrie. Considérant que la visibilité à court et moyen terme s'était fortement dégradée, et ce en quelques mois, nous avons décidé de vendre l'intégralité de la position et d'attendre des jours meilleurs pour réexaminer la thèse d'investissement. Nous avons profité de cette vente pour renforcer certaines positions plus défensives, telles que Visa, Mastercard et Pepsico.

août 2024

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les marchés financiers occidentaux affichent des performances positives en ce mois d'août 2024. En effet, alors que le marché des devises avait bien anticipé la légère hausse du taux directeur de la Bank of Japan le 31 juillet dernier, le marché des actions japonaises a connu un krach boursier d'une rare violence (-20%) sur les trois premiers jours du mois, mouvement baissier exacerbé par l'absence de liquidité. C'est donc dans une ambiance assez délétère qu'août 2024 commençait, avant que la Banque du Japon ne stipule que l'institution nippone ne toucherait plus à son taux directeur tant que les secousses boursières ne seront pas calmées. Aussi, dès le 6 août, les marchés actions ont complètement changé de fusil d'épaule et se sont concentrés sur le scénario classique d'aléa moral, partant du principe que les banquiers centraux seront toujours là pour prévenir un risque de krach boursier dévastateur pour l'économie mondiale. Avec des statistiques économiques en ligne avec les attentes, un symposium de Jackson Hole qui ouvre la voie à une diminution progressive des taux d'intérêt aux Etats-Unis et une inflation européenne qui franchit à la baisse la barre des 2% annuels, il n'en fallait pas moins pour que le mois s'achève sur une note positive. De ce fait, après une baisse initiale de plus de 6%, liée également à des inquiétudes sur la santé de l'économie américaine, les grands indices occidentaux ont donc finalement terminé le mois en hausse. Pénalisé par la baisse de plus de 2% du dollar américain par rapport à l'euro, le fonds Hudson Blue Chips a quant à lui progressé d'environ 1%, contre une hausse de 0.1% du S&P 500 en EUR (+2.3% en USD) et de 1.3% pour le Stoxx Europe 600. En sus d'une actualité politique et sportive chargée, le mois a été rythmé par la suite des publications de résultats du deuxième trimestre. Au

niveau du portefeuille, ceux-ci se sont avérés plutôt satisfaisants. Par exemple, Meta Platforms a vu son chiffre d'affaires et son résultat opérationnel progresser de 22% et 46%, respectivement, engendrant une hausse du titre de 10%. Dans le secteur des services financiers, Berkshire Hathaway a publié un résultat opérationnel en hausse de 15.5%, grâce notamment à d'excellentes performances sur sa division assurance. Par ailleurs, Mastercard (2ème réseau de paiement hors Chine) et Zoetis (#1 mondial de la santé animale) ont également dépassé les attentes, avec des résultats opérationnels en progression de 12.5% et 8.3%, respectivement. Enfin, en Europe, nous citerons les résultats à nouveau excellents de CTS Eventim, numéro 1 européen des festivals et de la billetterie de spectacles. La société fait partie de ces leaders qui, initialement très affectés par la crise sanitaire, ont su profiter des difficultés de leur industrie pour en accélérer la consolidation. Ainsi CTS a pu prendre le contrôle de France Billet (auprès de FNAC-Darty) et racheter les activités de festivals et billetterie de Vivendi à l'international. Au final, le chiffre d'affaires du groupe au deuxième trimestre était en progression de plus de 90% par rapport à 2019. En termes de mouvements, nous avons renforcé quelques petites positions, dont Mondelez, leader mondial des biscuits, Novo Nordisk, spécialiste des traitements contre le diabète, et surtout BlackRock. Cette dernière société, sur laquelle nous avons commencé à investir en juillet, est le leader mondial de la gestion d'actifs, avec plus de 10 000 milliards de dollars sous gestion. Via sa division iShares, Blackrock est particulièrement bien positionné sur la gestion passive, qui représente les deux tiers des actifs du groupe et lui permet de gagner des parts de marché. De par sa taille et son modèle économique, Blackrock bénéficie d'avantages concurrentiels importants : avantages sur les coûts, capacités de distribution, réputation de ses marques, fidélité des clients... Ceux-ci lui permettent de maintenir sa position de leader, avec notamment une part de marché de presque 33% sur les ETFs aux Etats-Unis. Cela se traduit par des marges opérationnelles et un retour sur capitaux employés élevés. A court terme, la société bénéficie de la bonne performance des marchés actions, mais également des baisses de taux à venir, qui devraient encourager les investisseurs à redéployer leurs liquidités.

septembre 2024

Le mois de septembre a connu de nombreux rebondissements, qu'ils concernent la politique monétaire et budgétaire, la politique ou la géopolitique. En Europe, la Banque centrale a poursuivi sa politique de normalisation des taux directeurs en abaissant de 0.25% le taux de facilités de dépôt tenu des chiffres d'inflation qui ont franchi à la baisse la barre des 2% annuels dans de nombreux pays européens. Quelques jours plus tard, la Réserve fédérale américaine annonçait à son tour une baisse de son principal taux directeur de 0.50%, la première baisse depuis plus de 4 ans. Jerome Powell a en effet pu arguer, que l'inflation étant sous contrôle, la FED pouvait désormais se focaliser sur son deuxième mandat qui est l'emploi et la croissance. En fin de mois, les autorités chinoises ont quant à elles annoncé toute une série de mesures destinée à soutenir l'économie, pour un montant supérieur à 2 000 milliards de yuans. Sur le front politique, la campagne présidentielle américaine entre dans la dernière ligne droite, avec des sondages qui ne parviennent pas véritablement à départager les deux impétrants. Plus près de nous, la France s'est enfin dotée d'un gouvernement de coalition ce qui a eu pour mérite de contenir l'écartement des taux allemands et français. Enfin, le mois de septembre a marqué un tournant dans le conflit qui oppose Israël aux proxies iraniens. Dans ce contexte pour le moins agité, les marchés financiers affichent des performances contrastées : en Europe, le Stoxx 600 fini légèrement négatif sur le mois, alors que les marchés américains avancent de plus de 2% et que l'indice des marchés émergents bondit de plus de 6% en dollar. Du côté des obligations, les emprunts d'états européens profitent de la baisse des taux et progressent de plus de 2% sur le mois. Aux USA, c'est le haut rendement qui surperforme les emprunts d'état (+1.6% vs +1.2%). Et sur le front des devises, l'euro reprend 0.8% au dollar américain mais fléchit d'environ 1% face au yen japonais. Le fonds Hudson Blue Chips a quant à lui progressé de presque 1.5% sur le mois, bénéficiant de l'offre d'achat sur Rightmove par le groupe Australien REA. Le titre du leader britannique des annonces immobilières s'est dans un premier temps envolé de 27%, avant de terminer le mois à +11% suite au rejet de l'offre par le conseil d'administration. Si nous pouvons regretter que les négociations n'aient

pu aboutir, nous sommes d'accord avec la position de Rightmove, qui estime que l'offre reçue sous-valorisait le groupe. En effet, le dernier prix proposé restait 10% en dessous de notre valorisation en cas central et plus de 35% inférieur à notre cas « bull ». Quant aux mesures de soutien massif de l'économie par les autorités chinoises, elles ont eu des répercussions immédiates sur les cours de bourse, en particulier pour les sociétés exposées à la consommation locale, comme LVMH et Pernod-Ricard, mais surtout JD.com, un des leaders du e-commerce, dont le titre s'est envolé de presque 50%. Le secteur de la construction en a également bénéficié et Otis, numéro un mondial des ascenseurs, a vu son cours progresser d'environ 10%. A contrario, les perspectives de hausses d'impôts ont pesé sur les titres de sociétés très exposées à la France, comme Eiffage, qui a perdu plus de 8% sur le mois. Au niveau des résultats trimestriels, notons les excellents chiffres du géant de la grande distribution Costco, qui affiche une croissance organique de presque 7%, alors que l'augmentation du prix de l'abonnement obligatoire ne se reflète pas encore dans les résultats. En revanche, Copart a affiché une rentabilité légèrement inférieure aux attentes, à cause de surcoûts liés à la saison des ouragans aux Etats-Unis. Copart est la première plateforme de mise aux enchères de véhicules accidentés aux Etats-Unis, et bénéficie d'une position dominante sur un marché structuré en duopole. Chaque été, la saison des ouragans présente un challenge particulier, avec un nombre important de véhicules endommagés devant être pris en charge. Nous avons profité de la relative faiblesse du titre suite aux résultats pour renforcer notre position sur cette société que nous considérons de très grande qualité (part de marché proche de 50%, croissance régulière, marge opérationnelles proches de 40%, trésorerie excédentaire, management bénéficiant d'une excellente réputation). Par ailleurs, nous avons pris quelques profits sur Salesforce pour diversifier notre exposition au secteur du logiciel applicatif en initiant une petite position dans Workday, leader mondial sur le créneau des logiciels de gestion des ressources humaines.

octobre 2024

En octobre, les marchés ont essentiellement vibré au rythme de l'élection présidentielle américaine. Plus précisément, c'est le « Trump Trade », ou pari sur la victoire du candidat républicain, qui a donné le tempo aux marchés, notamment obligataires. Celui-ci s'est surtout reflété sur le front des taux d'intérêt, puisque la courbe des emprunts gouvernementaux américains s'est déplacée de 50 points de base à la hausse, le programme de l'ancien Président étant considéré comme très inflationniste, puisqu'anti-immigration et promettant des droits de douane prohibitifs sur les biens en provenance d'Europe mais surtout de Chine. Par ricochet et pour le deuxième mois consécutif, les cryptoactifs et en premier lieu le Bitcoin se sont envolés de plus de 9%. Ainsi, en octobre, le Stoxx Europe 600 affiche une baisse de plus de 3%, alors qu'aux Etats-Unis, le S&P 500 ou le Nasdaq s'effritent de moins de 1%. Enfin, le MSCI Emerging Markets corrige lui de plus de 4% en dollars. Sans surprise, les indices obligataires baissent, de 2.5% aux USA et de moins de 1% en Europe. Enfin, l'euro baisse de plus de 2% face au dollar mais progresse de plus de 3% face au yen. Le fonds quant à lui termine en baisse de 0.5% environ, bénéficiant en partie de la hausse du dollar. Le mois d'octobre a été également marqué par les publications des résultats des sociétés pour le 3^e trimestre, avec des performances très disparates selon les secteurs. Plusieurs sociétés européennes réalisant une partie de leur chiffre d'affaires en Chine ont notamment publié des résultats décevants, à l'image de LVMH et Pernod Ricard, dont les titres ont baissé de plus de 11% et 15%, respectivement. Aux Etats-Unis, ce sont deux sociétés du secteur de la santé qui ont le plus pénalisé la performance du portefeuille. Si Danaher, un des leaders mondiaux de l'équipement pour les sciences de la vie et les laboratoires d'analyses, a publié des résultats au-dessus des attentes, le titre a tout de même baissé de plus de 11%, sans explication convaincante. En revanche, la baisse de presque 22% du titre d'Elevance Health est liée à la communication de chiffres de profitabilité inférieurs au consensus et à nos attentes. Elevance est le deuxième assureur santé aux USA, et sa rentabilité est à court terme affectée par des évolutions dans le système de sécurité sociale américain, dont la gestion est en partie déléguée à des acteurs privés, dont Elevance. Pendant les années Covid, la sécurité sociale américaine à destination des plus démunis (Medicaid) a continué de couvrir un certain nombre d'assurés qui ne répondaient plus aux critères de ressources. Cependant depuis 2023, les différents états ont décidé de radier les personnes non-

éligibles, ce qui entraîne une baisse de la population gérée par Elevance, mais également une hausse des dépenses moyennes par assuré, et donc une plus faible rentabilité pour les assureurs. Notons que Medicaid ne représente que 20% de la base d'assurés d'Elevance et que ces problèmes sont temporaires. En effet le montant des primes perçues par les assureurs est revu annuellement avec chaque état, et nous avons donc décidé de maintenir la position. Au rayon des bonnes nouvelles, nous noterons l'excellente tenue du secteur du tourisme. Booking Holdings, la plus grande plateforme de réservations de voyages, et Wyndham Hotels, leader mondial de l'hôtellerie sur les segments économiques et milieu de gamme, ont ainsi publié d'excellents résultats, et leurs titres ont progressé de 11% et 13%, respectivement. On notera également les très bons chiffres de Visa et Mastercard, ainsi que ceux de Fastenal, leader américain de la distribution de petites pièces industrielles. Enfin, les géants de la technologie ont tous dévoilés d'excellents chiffres pour le trimestre, mais les investisseurs se sont parfois inquiétés des montants dépensés pour subvenir à la demande en capacités de calcul de l'intelligence artificielle. Ainsi, Microsoft perd 5.5% sur le mois alors que Meta ne baisse que de 0.9% et Alphabet progresse de plus de 3%. Il n'y a pas eu de mouvements sur le portefeuille au cours du mois. A l'heure où nous publions cette analyse, les résultats des élections américaines sont tombés et il s'avère que les Etats-Unis connaissent un véritable raz-de-marée républicain. En effet, le parti de l'Eléphant envoie non seulement Donald J. Trump à la Maison blanche, mais rafle également le Sénat et est en passe d'avoir la majorité à la Chambre des Représentants. Les marchés actions américains s'enthousiasment pour la performance des Républicains et clôturent ce lendemain d'élection en forte hausse, mais avec des performances sectorielles hétérogènes. S'il reste difficile d'évaluer précisément les conséquences économiques des potentielles mesures de ce nouveau gouvernement, nous sommes confiants quant au positionnement du fonds, investit sur un portefeuille diversifié de sociétés de qualité, leaders sur leurs marchés.

novembre 2024

Le mois de novembre a été marqué par la fin du suspense américain avec la victoire électorale sans appel de Donald Trump, le parti Républicain remportant également le Congrès. L'élection de Donald Trump a déjà fait bouger de nombreuses lignes, notamment sur les conflits en cours, mais c'est sans nul doute sur le front financier que le retour aux affaires du désormais 45ème et 47ème Président des Etats-Unis s'est fait le plus ressentir. En effet, les indices américains affichent tous de très fortes hausses, de l'ordre de +6% voire +10.8% pour le Russell 2000, tandis que les marchés européens sont globalement états, le Stoxx Europe 600 terminant le mois à +0.96%. A contrario, son programme perçu comme inflationniste a conduit les opérateurs à réévaluer les taux d'intérêt aux Etats-Unis, le 10 ans se tendant jusqu'à 4,45% avant de refluer sous les 4,20% à la fin du mois, tandis que la pente de la courbe des taux, mesurée par l'écart entre le 2 ans et le 10 ans s'aplatissait à nouveau pour tendre vers 0. Enfin, l'euro recule de près de 3% contre le dollar et de plus de 4% contre le yen, pénalisé par l'instabilité politique française et dans une moindre mesure allemande. Le fonds Hudson Blue Chips progresse quant à lui d'environ 6.5% sur le mois. Sur les marchés actions, les investisseurs se sont évertués à déterminer les gagnants et les perdants du programme du futur président américain, mélange de mesures pro-business et de protectionnisme. Sans surprise, les performances sectorielles et géographiques se sont avérées très disparates. Aux Etats-Unis, les secteurs de la finance et de l'industrie ont été les plus recherchés. Au sein du portefeuille, nous noterons les performances de JP Morgan, Moody's et S&P Global, avec des hausses comprises entre 9 et 13%. Dans l'industrie, Copart, la première plateforme de mise aux enchères de véhicules endommagés, progresse de 23.2% et Graco, spécialiste des équipements pour injection de fluides, de 11.8%. Par ailleurs, les sociétés exposées au secteur du tourisme, comme Booking Holdings et Wyndham Hotels, ont également vu leur titre progresser de plus de 11%. Au rayon des résultats, nous soulignerons l'excellente performance d'Amazon, dont le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel progressent de 11% et 55%, respectivement. De même, Disney a publié des chiffres solides, avec plus de 6 millions de nouveaux abonnés à ses offres de streaming et un résultat opérationnel en hausse de 28%. Enfin le titre de Domino's Pizza finit en progression de 15.1% suite à une prise de participation de Berkshire Hathaway,

la société holding de Warren Buffett. Parmi les secteurs délaissés, nous retrouverons les vins et spiritueux, ainsi que les sociétés de luxe européennes, exposées à la faiblesse de la consommation chinoise et à la perspective de droits de douane aux Etats-Unis. Ainsi le titre LVMH perd 2.8% sur le mois alors que Pernod-Ricard et Sanlorenzo chutent de 7.3% et 9.8%, respectivement. Nous avons profité des sous-performances marquées de ces titres, et des niveaux de valorisation que nous jugeons extrêmement attractifs, pour nous renforcer sur les deux dernières sociétés citées. Par ailleurs, nous avons renforcé notre exposition sur certains titres et secteurs défensifs, comme la santé (via Danaher, Zoetis et Novo-Nordisk) et la consommation courante (Mondelez). Pour ce faire nous avons décidé de vendre certaines petites lignes en Europe (Eiffage, Nestlé et TotalEnergie), mais également de prendre des profits sur le titre JP Morgan après un bon parcours boursier.

décembre 2024

Décembre 2024 a été un mois sans grande tendance sur les marchés actions, qui ont pu sereinement digérer leurs excès de novembre, tandis que les produits de taux ont souvent corrigé à l'exception notable du haut rendement européen. Sur le plan politique, le mois a été marqué par le renversement du gouvernement de Michel Barnier après motion de censure. Il aura à peine tenu trois mois et se sera fracassé sur l'autel du budget 2025. C'est la seconde fois sous la Cinquième République qu'un gouvernement est renversé, mais c'est bien la première fois que le chef du gouvernement n'est pas reconduit dans ses fonctions par le Président. Et c'est désormais François Bayrou qui occupe ce siège qu'on peut qualifier d'éjectable, les trois blocs en présence au Palais Bourbon ne parvenant pas à s'entendre sur des réformes structurelles... Sur le plan géopolitique, nul doute que c'est la réouverture de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, le 7 décembre dernier, qui remporte la mise, tant ont été commentées la présence ou l'absence de tel ou tel dirigeant. Mais, c'est sans conteste la rencontre entre Donald Trump et Volodymyr Zelensky en préambule de la messe de réouverture qui aura marqué le plus les esprits, à défaut de l'Histoire pour le moment. Au Moyen-Orient, les répliques du séisme provoqué par les atrocités commises le 7 octobre 2023 en Israël par le Hamas, soutenu par l'Iran, n'en finissent pas de se faire sentir avec cette fois la chute de Bachar al-Assad en Syrie le 8 décembre dernier. En effet, Il aura fallu moins de deux semaines au nouvel homme fort du pays, Abou Mohammad al-Jolani, chef d'une coalition de groupes rebelles emmenés par le groupe islamiste sunnite radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS) pour faire fuir le Boucher de Damas à Moscou. Sur le plan financier, on ne peut pas dire que les événements marquants de la fin d'année aient eu la moindre incidence sur l'humeur des marchés actions ou obligataires. Le changement de gouvernement français s'est même traduit par une réduction symbolique de l'écart de taux entre la France et l'Allemagne ! Seul le discours un peu musclé de Jerome Powell, qui a fait chuter les anticipations des taux en 2025, a pu enrayer quelques jours la progression du Nasdaq. Et ce même si, à l'instar de son homologue européenne six jours plus tôt, la Réserve fédérale américaine a baissé son principal taux directeur de 25 points de base lors du FOMC du 18 décembre. Dans ce contexte, 2024 s'achève sur des performances mensuelles contrastées, mais sur des progressions annuelles robustes. En Europe, le CAC 40 progresse ainsi en décembre de 2%, tout comme l'Eurostoxx 50, mais le Stoxx 600 baisse quant à lui de 0,6%, pâtissant de la faiblesse des marchés britannique et suisse. Aux Etats-Unis, le S&P500 corrige de plus de 2% sur le mois, tandis que le Nasdaq, largement pondéré en valeurs technologiques, s'apprécie encore de 0,5%. Sur l'année, on constatera à nouveau une surperformance des marchés américains, en hausse de 25 à 30%, alors que le CAC40 fait du surplace et que le DAX allemand affiche un gain proche de 20%. Côté obligataire, les mois se suivent et ne se ressemblent pas. Le taux à 10 ans américain reprend plus de 35 bps et termine l'année au-dessus du niveau psychologique de 4.50%. Son homologue français s'affiche tout près de son plus haut niveau de l'année à 3.20%, tandis que le Bund allemand s'établit à 2.37%. Sur l'année, les indices reflétant la performance des emprunts d'état et du crédit de catégorie investissement des pays développés progressent entre 1 et 3 % en devises locales, quand la performance des obligations à haut rendement est positive de plus de 8% en devises locales et de près de 15% pour les obligations à haut rendement émergentes en devises dures. Enfin, après un mois à

nouveau en baisse de près de 2%, l'Euro recule de près de 6% sur l'année face au dollar, mais progresse de près de 5% face au Yen et de 1% face au franc suisse.

janvier 2025

L'année 2025 a bien démarré, avec la progression des marchés actions américains et le très fort rebond de leurs équivalents européens, qui ont semblé profiter de l'espoir de déréglementation, conséquence de l'arrivée effective au pouvoir de Donald Trump, mais également de valorisations attractives en relatif. Du côté des marchés obligataires, peu de mouvements à noter sur les emprunts d'Etat, les 10 ans américain et français faisant quasiment du surplace tandis que le 10 ans allemand se tendait de 9 bps sous l'incertitude créée par les élections législatives du 23 février prochain. Hudson Blue Chips quant à lui progresse d'environ 4% en janvier, contre des hausses de 2.70% pour le S&P 500 en USD et de 6.29% pour le Stoxx Europe 600. Le Fonds a notamment bénéficié des excellents résultats de certaines sociétés en portefeuille, comme Meta Platforms et Netflix, dont les titres progressent de 17.7% et 9.6%, respectivement. Le géant des réseaux sociaux a encore publié des chiffres record. Alors que sa base d'utilisateurs quotidiens continue de croître pour atteindre aujourd'hui plus de 3.3 milliards de personnes, chiffre d'affaires et profits opérationnels ont progressé au dernier trimestre 2024 de 21% et 33%, respectivement. Quant au leader mondial du streaming vidéo, il enregistre au 4^e trimestre presque 19 millions de nouveaux abonnés, le meilleur résultat commercial de son histoire. Grâce également à une hausse régulière du prix des abonnements, son chiffre d'affaires progresse de presque 18% en organique alors que l'EBIT s'envole de 52%. Nous noterons également les très bons résultats de Visa et Mastercard, avec à nouveau des progressions à deux chiffres des ventes et des profits, soulignant la bonne santé financière des consommateurs, et une demande soutenue pour les activités touristiques. Dans le secteur de la santé, les assureurs Elevance Health et UnitedHealth Group ont quelque peu rassuré les investisseurs après une fin d'année compliquée, mais Danaher, leader mondial de l'équipement de bioprocessing a vu son titre baisser de 3% sur le mois suite à la communication d'objectifs prudents pour le 1^{er} trimestre 2025. En ce qui concerne le thème majeur de l'intelligence artificielle, l'actualité a été marquée par la publication par la start-up chinoise DeepSeek d'un modèle pouvant concurrencer ceux des meilleurs acteurs américains. Le plus remarquable est que la société asiatique aurait obtenu ces résultats avec un investissement et un coût énergétique beaucoup plus faibles. Ceci a eu pour effet de faire chuter brutalement en fin de mois les titres des sociétés de semi-conducteurs, dont Nvidia, mais également ceux des producteurs d'électricité. A noter que le Fonds n'a lui pas subi cette baisse, affichant même une progression de plus de 1% sur la dernière semaine de janvier. Au cours du mois, nous avons pris quelques profits sur Netflix et renforcé plusieurs titres qui avaient sous-performé depuis un an, comme UnitedHealth Group et Otis. Enfin, à l'heure nous écrivons ces lignes, après avoir annoncé des droits de douane quasiment généralisés sur les produits importés du Canada, du Mexique et de Chine, le gouvernement américain semble avoir trouvé un accord avec les deux premiers pays cités. Il est difficile à ce stade de savoir si des droits de douane seront effectivement implémentés sur les importations en provenance du Canada et du Mexique, mais également d'évaluer les impacts potentiels sur les secteurs concernés et sur les titres en portefeuille, d'autant que les marchés financiers avaient anticipé une guerre commerciale. Le portefeuille ne contient pas de société automobile ni aéronautique, donc la société la plus exposée a priori est Canadian-Pacific, compagnie de fret ferroviaire reliant le Canada au Mexique, dont le titre représente moins de 2% du Fonds. Si le président américain met ses menaces à exécutions et entame une guerre commerciale avec l'Union Européenne, l'activité de LVMH et de Pernod-Ricard pourrait également souffrir, mais les titres correspondant ont déjà beaucoup baissé. Au total, le portefeuille est exposé sur ces trois titres à hauteur de 5%, et nous n'avons pour l'instant pas prévu de faire évoluer le positionnement du Fonds. Celui-ci devrait en effet bénéficier d'une certaine résilience de par sa diversification sectorielle et thématique.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 31 janvier 2025, le fonds a réalisé une performance de :

- 18,15% sur la part A

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

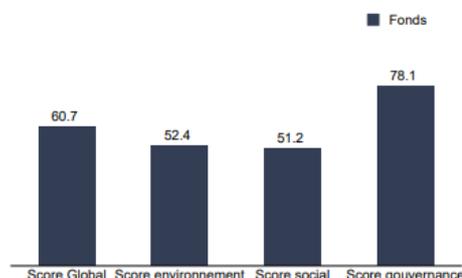
INDICE DE REFERENCE

Pas d'indice de référence

Score ESG

Fonds	Score	Couverture
Indice	60.7	99.02%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

Nom	Poids	Score ESG
Rightmove Plc	1.81%	83
Elevance Health Inc	1.59%	81
Apple Inc	0.93%	76
Microsoft Corp	4.02%	75
Pernod Ricard Sa	1.74%	75
Jd.Com Adr Represent	0.59%	75
Mastercard Inc Class	3.64%	74
Adobe Inc	0.83%	73
Visa Inc-Class A Sha	3.77%	71
S&P Global Inc	0.92%	71
Total	19.85%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	53.74%	84.21%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	20.35%	97.18%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	79.91%	99.02%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

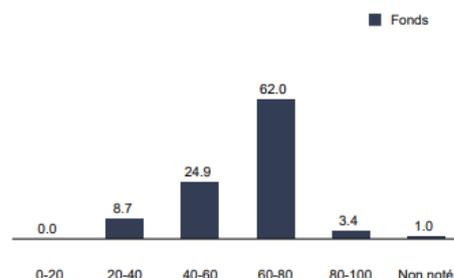
Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

28/02/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	428	-	-

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Eq Corp	0.81%	17922
Occidental Petroleum	0.82%	10336
Air Liquide Sa	1.87%	2189
Mondelez Internation	1.86%	1007
Dominos Pizza Inc	2.11%	942
Applied Materials In	1.02%	908
Pepsico Inc	1.08%	736
Canadian Pacific	1.62%	632
Otis Worldwide Corp	1.94%	573
Reckitt Benckiser Gr	1.40%	569
Total	14.55%	

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Principaux mouvements de HUDSON BLUE CHIPS A

Achats	
Nom	Montant en €
DK0062498333/NOVO NORDISK-B	195 422.00
US0382221051/APPLIED MATERIALS	150 457.42
US09247X1019/BLACKROCK CLA	132 614.94
US31488V1070/FERGUSON ENTERPR	123 988.41
FR0000120693/PERNOD-RICARD	115 657.89
US3119001044/FASTENAL CO	111 779.23
US98978V1035/ZOETIS INC	105 763.94
US11135F1012/BROADCOM INC	101 619.43
US2172041061/COPART INC	85 070.33
IT0003549422/SANLORENZO SPA/A	82 998.22
US6092071058/MONDELEZ INTERNATION	82 774.68
US09290D1019/BLACKROCK INC	65 046.13
US2358511028/DANAHER CORP	56 805.64
CA13646K1084/CANADIAN PACIFIC	55 526.78
US91324P1021/UNITEDHEALTH GRP	54 608.65

Ventes	
Nom	Montant en €
US46625H1005/JPMORGAN CHASE	-199 232.83
US64110L1061/NETFLIX INC	-83 776.54
US5132721045/LAMB WESTON	-82 136.76
US30303M1027/Meta Platforms - A	-80 791.80
FR0000130452/EIFFAGE	-79 196.98
CH0038863350/NESTLE SA-REG	-71 035.03
FR0000120271/TOTALENERGIES SE	-56 829.18

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

HUDSON BLUE CHIPS (ANCIENNEMENT MYRIA + RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES)

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 JANVIER 2025**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **HUDSON BLUE CHIPS (anciennement MYRIA + RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES)** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **31 janvier 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note A2 de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par le fonds, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 juillet 2025

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Nicolas BÉNARD
Associé

HUDSON BLUE CHIPS

COMPTES ANNUELS
31/01/2025

Bilan Actif au 31/01/2025 en EUR	31/01/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	12 346 865,81
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	12 346 865,81
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	28 118,30
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	12 374 984,11
Créances et comptes d'ajustement actifs	65 970,28
Comptes financiers	577 316,81
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	643 287,09
Total de l'actif I+II	13 018 271,20

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/01/2025 en EUR	31/01/2025
Capitaux propres :	
Capital	10 531 471,36
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	1 956 059,51
Capitaux propres I	12 487 530,87
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	12 487 530,87
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	28 118,54
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	28 118,54
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	46 157,07
Concours bancaires	456 464,72
Sous-total autres passifs IV	502 621,79
Total Passifs : I+II+III+IV	13 018 271,20

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/01/2025 en EUR	31/01/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	91 968,75
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	19 709,93
Sous-total produits sur opérations financières	111 678,68
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-34 694,74
Sous-total charges sur opérations financières	-34 694,74
Total revenus financiers nets (A)	76 983,94
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-157 491,82
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-157 491,82
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-80 507,88
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-2 952,88
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-83 460,76
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	45 308,31
Frais de transactions externes et frais de cession	-14 860,17
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	30 448,14
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	9 999,94
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	40 448,08

Compte de résultat au 31/01/2025 en EUR	31/01/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 855 604,77
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	1 084,59
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 856 689,36
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	142 382,83
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 999 072,19
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	1 956 059,51

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FCP a pour objectif de générer une performance annualisée nette de frais courants de 5% pour la part A et de 5,70% pour la part I sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions des entreprises des pays développés. Les critères de sélection de ces entreprises peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement des indices actions. La gestion étant discrétionnaire, l'OPCVM n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance d'un indice.

L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité Sociale et Sociétale, et de respect de l'Environnement.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/01/2021	31/01/2022	31/01/2023	31/01/2024	31/01/2025
Actif net Global en EUR	6 292 384,46	6 760 612,87	5 639 644,54	9 145 151,44	12 487 530,87
Part HUDSON BLUE CHIPS A en EUR					
Actif net	1 253 746,28	1 196 187,76	854 101,84	1 021 283,00	1 153 632,11
Nombre de titres	1 368,7773	1 215,3859	1 118,2004	1 110,3449	1 061,5923
Valeur liquidative unitaire	915,96	984,20	763,81	919,78	1 086,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-13,84	-55,26	-74,57	19,69	3,50
Capitalisation unitaire sur revenu	-14,05	-17,62	-10,60	-8,22	-10,53
Part HUDSON BLUE CHIPS I en EUR					
Actif net	5 038 638,18	5 564 425,11	4 785 542,70	8 123 868,44	11 333 898,76
Nombre de titres	5 370,0000	5 476,0000	6 026,0000	8 435,7250	9 921,8355
Valeur liquidative unitaire	938,29	1 016,14	794,14	963,03	1 142,31
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-13,91	-57,28	-77,10	20,52	3,70
Capitalisation unitaire sur revenu	-6,27	-9,22	-5,24	-2,56	-7,28

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013300217 - Part HUDSON BLUE CHIPS I : Taux de frais maximum de 0,80 % TTC

FR0013300100 - Part HUDSON BLUE CHIPS A : Taux de frais maximum de 1,50 % TTC

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes : 10% TTC au-delà d'une performance nette annualisée supérieure à 5% pour la part A et 5,70% pour la part I.

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts A et I avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 5% annualisée pour la part A et 5,70% pour la part I sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que les parts A et I (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de sous-performance des parts A et I par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée seulement si les conditions suivantes sont réunies :

- À compter de l'exercice ouvert le 1er février 2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part HUDSON BLUE CHIPS A	Capitalisation	Capitalisation
Part HUDSON BLUE CHIPS I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/01/2025
Capitaux propres début d'exercice	9 145 151,44
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 633 135,94
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-97 386,13
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-80 507,88
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	30 448,14
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 856 689,36
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	12 487 530,87

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part HUDSON BLUE CHIPS A		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-48,7526	-47 397,63
Solde net des souscriptions/rachats	-48,7526	-47 397,63
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 061,5923	
Part HUDSON BLUE CHIPS I		
Parts souscrites durant l'exercice	1 536,1105	1 633 135,94
Parts rachetées durant l'exercice	-50,0000	-49 988,50
Solde net des souscriptions/rachats	1 486,1105	1 583 147,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 921,8355	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part HUDSON BLUE CHIPS A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HUDSON BLUE CHIPS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
HUDSON BLUE CHIPS A FR0013300100	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 153 632,11	1 061,5923	1 086,69
HUDSON BLUE CHIPS I FR0013300217	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 333 898,76	9 921,8355	1 142,31

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 ETATS-UNIS +/-	Pays 2 FRANCE +/-	Pays 3 ROYAUME- UNI +/-	Pays 4 ALLEMAGNE +/-	Pays 5 ITALIE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	12 346,87	10 360,14	640,76	391,18	302,08	232,05
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	12 346,87					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	577,32	0,00	0,00	0,00	577,32
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-456,46	0,00	0,00	0,00	-456,46
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	120,86

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]]3 - 6 mois]]6 - 12 mois]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]]5 - 10 ans]	>10 ans]
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	577,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-456,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	120,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	CAD	DKK	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	10 430,78	391,19	203,53	146,49	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	65,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-364,11	-0,07	-30,43	-61,86	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	2 500,84	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	12 633,48	391,12	173,10	84,63	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/01/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	63 289,56
	Coupons et dividendes en espèces	2 680,72
Total des créances		65 970,28
Dettes		
	Frais de gestion fixe	11 863,61
	Frais de gestion variable	34 293,46
Total des dettes		46 157,07
Total des créances et des dettes		19 813,21

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/01/2025
Part HUDSON BLUE CHIPS A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	19 159,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part HUDSON BLUE CHIPS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	104 038,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	34 293,46
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,36
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/01/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/01/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/01/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/01/2025
Revenus nets	-83 460,76
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-83 460,76
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-83 460,76

Part HUDSON BLUE CHIPS A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/01/2025
Revenus nets	-11 180,79
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-11 180,79
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-11 180,79
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-11 180,79
Total	-11 180,79
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part HUDSON BLUE CHIPS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/01/2025
Revenus nets	-72 279,97
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-72 279,97
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-72 279,97
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-72 279,97
Total	-72 279,97
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/01/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	40 448,08
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	40 448,08
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	40 448,08

Part HUDSON BLUE CHIPS A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/01/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 717,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	3 717,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 717,64
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	3 717,64
Total	3 717,64
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part HUDSON BLUE CHIPS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/01/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	36 730,44
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	36 730,44
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	36 730,44
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	36 730,44
Total	36 730,44
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			12 346 865,81	98,87
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			12 346 865,81	98,87
Assurance			601 986,29	4,82
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B	USD	1 335	601 986,29	4,82
Boissons			358 600,36	2,87
PEPSICO INC	USD	900	130 486,36	1,04
PERNOD RICARD	EUR	2 070	228 114,00	1,83
Compagnies aériennes			227 682,30	1,82
OTIS WORLDWIDE CORP	USD	2 480	227 682,30	1,82
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			132 932,20	1,06
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	141	132 932,20	1,06
Distribution spécialisée			331 503,00	2,65
AUTOZONE INC	USD	65	209 519,07	1,67
FERGUSON ENTERPRISES INC	USD	700	121 983,93	0,98
Divertissement			565 218,31	4,53
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	EUR	3 200	302 080,00	2,42
NETFLIX INC	USD	280	263 138,31	2,11
Grands magasins et autres			67 271,60	0,54
COUPANG INC	USD	2 974	67 271,60	0,54
Hôtels, restaurants et loisirs			1 105 888,31	8,86
BOOKING HOLDINGS INC	USD	131	597 123,55	4,79
DOMINO'S PIZZA INC	USD	550	237 663,92	1,90
WYNDHAM HOTELS & RESORTS INC	USD	2 683	271 100,84	2,17
Logiciels			1 093 271,60	8,75
ADOBE INC	USD	240	101 013,13	0,81
COPART INC	USD	4 600	256 389,09	2,05
MICROSOFT CORP	USD	1 289	514 756,67	4,12
SALESFORCE INC	USD	500	164 381,58	1,32
WORKDAY INC-CLASS A	USD	225	56 731,13	0,45
Machines			397 255,95	3,18
GRACO INC	USD	2 040	165 205,95	1,32
SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	6 500	232 050,00	1,86
Marchés de capitaux			248 347,52	1,99
BLACKROCK INC	USD	240	248 347,52	1,99
Médias et services interactifs			1 471 771,55	11,79
ALPHABET INC-CL A	USD	3 225	633 053,83	5,08
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	935	619 986,82	4,96
RIGHTMOVE PLC	GBP	27 318	218 730,90	1,75
Ordinateurs et périphériques			111 261,85	0,89
APPLE INC	USD	490	111 261,85	0,89

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			326 818,20	2,62
DANAHER CORP	USD	1 525	326 818,20	2,62
Pétrole et gaz			200 562,45	1,61
EQT CORP	USD	2 134	104 959,91	0,84
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	USD	2 130	95 602,54	0,77
Producteur et commerce d'énergie indépendants			219 180,00	1,76
AIR LIQUIDE SA	EUR	1 300	219 180,00	1,76
Produits alimentaires			206 439,60	1,65
MONDELEZ INTERNATIONAL INC-A	USD	3 700	206 439,60	1,65
Produits domestiques			172 452,71	1,38
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	2 705	172 452,71	1,38
Produits pharmaceutiques			376 694,83	3,02
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	1 800	146 493,26	1,17
ZOETIS INC	USD	1 400	230 201,57	1,85
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			313 469,72	2,51
APPLIED MATERIALS INC	USD	825	143 155,58	1,15
BROADCOM INC	USD	800	170 314,14	1,36
Services de télécommunication diversifiés			0,00	0,00
GCI LIBERTY INC-ESCROW CODE	USD	4 830	0,00	0,00
Services de télécommunication mobile			168 825,82	1,35
WALT DISNEY CO/THE	USD	1 552	168 825,82	1,35
Services financiers diversifiés			1 748 167,90	13,99
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	USD	2 332	358 612,17	2,87
MASTERCARD INC - A	USD	805	430 193,05	3,44
MOODY'S CORP	USD	860	413 256,75	3,31
S&P GLOBAL INC	USD	220	110 367,25	0,88
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	1 325	435 738,68	3,49
Services liés aux technologies de l'information			70 638,53	0,57
JD.COM INC-ADR	USD	1 803	70 638,53	0,57
Sociétés commerciales et de distribution			250 158,27	2,00
FASTENAL CO	USD	3 550	250 158,27	2,00
Soins et autres services médicaux			542 025,54	4,34
ELEVANCE HEALTH INC	USD	512	194 927,98	1,56
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	665	347 097,56	2,78
Textiles, habillement et produits de luxe			193 462,50	1,55
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	275	193 462,50	1,55
Transport maritime			203 527,61	1,63
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	CAD	2 650	203 527,61	1,63
Vente par correspondance			641 451,29	5,14
AMAZON.COM INC	USD	2 805	641 451,29	5,14
Total			12 346 865,81	98,87

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 0325	20	0,00	-28 118,54	2 500 841,87
Sous-total 1.		0,00	-28 118,54	2 500 841,87
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	-28 118,54	2 500 841,87

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	12 346 865,81
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	-28 118,54
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	671 405,39
Autres passifs (-)	-502 621,79
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	12 487 530,87

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part HUDSON BLUE CHIPS A	EUR	1 061,5923	1 086,69
Part HUDSON BLUE CHIPS I	EUR	9 921,8355	1 142,31

MYRIA+RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES

COMPTES ANNUELS
31/01/2024

BILAN ACTIF AU 31/01/2024 EN EUR

	31/01/2024	31/01/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	9 006 101,69	5 519 093,56
Actions et valeurs assimilées	8 998 864,33	5 434 767,02
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 998 864,33	5 434 767,02
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	7 237,36	84 326,54
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 237,36	84 326,54
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	81 343,04	67 370,60
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	81 343,04	67 370,60
COMPTES FINANCIERS	137 769,92	171 752,91
Liquidités	137 769,92	171 752,91
TOTAL DE L'ACTIF	9 225 214,65	5 758 217,07

BILAN PASSIF AU 31/01/2024 EN EUR

	31/01/2024	31/01/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 980 899,01	6 231 104,49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	195 034,16	-548 026,46
Résultat de l'exercice (a,b)	-30 781,73	-43 433,49
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	9 145 151,44	5 639 644,54
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	7 237,59	84 326,77
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	7 237,59	84 326,77
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 237,59	84 326,77
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	9 530,85	5 819,49
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	9 530,85	5 819,49
COMPTES FINANCIERS	63 294,77	28 426,27
Concours bancaires courants	63 294,77	28 426,27
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	9 225 214,65	5 758 217,07

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/01/2024 EN EUR

	31/01/2024	31/01/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0324	3 629 678,93	0,00
EC EURUSD 0323	0,00	3 132 765,40
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/01/2024 EN EUR

	31/01/2024	31/01/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 040,41	2 889,53
Produits sur actions et valeurs assimilées	48 722,54	26 511,23
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	54 762,95	29 400,76
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 617,74	3 508,85
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	3 617,74	3 508,85
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	51 145,21	25 891,91
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	77 917,86	68 414,77
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-26 772,65	-42 522,86
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-4 009,08	-910,63
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-30 781,73	-43 433,49

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013300217 - Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I : Taux de frais maximum de 0,80 % TTC

FR0013300100 - Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A : Taux de frais maximum de 1,50 % TTC

- **Commission de surperformance :**

La commission de surperformance est calculée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes : 10% TTC au-delà d'une performance nette annualisée supérieure à 5% pour la part A et 5,70% pour la part I.

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts A et I avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 5% annualisée pour la part A et 5,70% pour la part I sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que les parts A et I (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de sous-performance des parts A et I par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée seulement si les conditions suivantes sont réunies :

- À compter de l'exercice ouvert le 1er février 2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A	Capitalisation	Capitalisation
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/01/2024 EN EUR

	31/01/2024	31/01/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	5 639 644,54	6 760 612,87
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 216 803,39	442 149,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 186,82	-115 250,58
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	305 206,42	416 172,93
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-205 648,31	-486 139,58
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	51 542,49	88 075,48
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-36 632,60	-737 144,80
Frais de transactions	-8 080,54	-7 002,48
Différences de change	20 410,89	195 112,92
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 271 953,81	-1 000 317,44
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 734 182,24	462 228,43
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-462 228,43	-1 462 545,87
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-77 089,18	125 898,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	7 237,36	84 326,54
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-84 326,54	41 571,80
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-26 772,65	-42 522,86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	9 145 151,44	5 639 644,54

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	3 629 678,93	39,69
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	3 629 678,93	39,69
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 769,92	1,51
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 294,77	0,69
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	137 769,92	1,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	63 294,77	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CAD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	7 414 553,93	81,08	320 115,68	3,50	141 048,19	1,54	89 842,14	0,98
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	81 343,04	0,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	7,87	0,00	0,00	0,00	2,09	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	63 232,22	0,69	0,00	0,00	61,33	0,00	1,22	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	3 629 678,93	39,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/01/2024
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	80 290,42
	Coupons et dividendes en espèces	1 052,62
TOTAL DES CRÉANCES		81 343,04
DETTES		
	Frais de gestion fixe	9 530,85
TOTAL DES DETTES		9 530,85
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		71 812,19

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-7,8555	-6 186,82
Solde net des souscriptions/rachats	-7,8555	-6 186,82
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 110,3449	
Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I		
Parts souscrites durant l'exercice	2 409,7250	2 216 803,39
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	2 409,7250	2 216 803,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 435,7250	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/01/2024
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	16 496,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	61 421,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/01/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/01/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/01/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/01/2024	31/01/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-30 781,73	-43 433,49
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-30 781,73	-43 433,49

	31/01/2024	31/01/2023
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-9 129,63	-11 855,18
Total	-9 129,63	-11 855,18

	31/01/2024	31/01/2023
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-21 652,10	-31 578,31
Total	-21 652,10	-31 578,31

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/01/2024	31/01/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	195 034,16	-548 026,46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	195 034,16	-548 026,46

	31/01/2024	31/01/2023
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	21 866,42	-83 390,60
Total	21 866,42	-83 390,60

	31/01/2024	31/01/2023
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	173 167,74	-464 635,86
Total	173 167,74	-464 635,86

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/01/2020	29/01/2021	31/01/2022	31/01/2023	31/01/2024
Actif net Global en EUR	5 962 290,09	6 292 384,46	6 760 612,87	5 639 644,54	9 145 151,44
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A en EUR					
Actif net	743 574,00	1 253 746,28	1 196 187,76	854 101,84	1 021 283,00
Nombre de titres	834,0269	1 368,7773	1 215,3859	1 118,2004	1 110,3449
Valeur liquidative unitaire	891,54	915,96	984,20	763,81	919,78
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-52,93	-13,84	-55,26	-74,57	19,69
Capitalisation unitaire sur résultat	-12,71	-14,05	-17,62	-10,60	-8,22
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I en EUR					
Actif net	5 218 716,09	5 038 638,18	5 564 425,11	4 785 542,70	8 123 868,44
Nombre de titres	5 767,0000	5 370,0000	5 476,0000	6 026,0000	8 435,7250
Valeur liquidative unitaire	904,92	938,29	1 016,14	794,14	963,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-53,58	-13,91	-57,28	-77,10	20,52
Capitalisation unitaire sur résultat	-6,79	-6,27	-9,22	-5,24	-2,56

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CTS EVENTIM AG	EUR	2 780	174 723,00	1,91
TOTAL ALLEMAGNE			174 723,00	1,91
CANADA				
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	CAD	1 892	141 048,19	1,54
TOTAL CANADA			141 048,19	1,54
ETATS-UNIS				
ADOBE INC	USD	240	136 695,89	1,49
ALPHABET- A	USD	3 537	456 860,46	4,99
AMAZON.COM INC	USD	2 805	401 360,81	4,39
APPLE INC	USD	490	83 304,29	0,91
AUTOZONE INC	USD	37	94 222,85	1,03
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	1 335	472 311,71	5,16
BOOKING HOLDINGS INC	USD	138	446 255,35	4,88
COPART	USD	2 957	130 967,85	1,44
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	141	90 331,52	0,99
COUPANG INC	USD	2 974	38 386,58	0,42
DANAHER CORP	USD	1 272	281 349,30	3,07
DOMINO'S PIZZA INC	USD	477	187 440,13	2,05
ELEVANCE HEALTH INC	USD	512	232 924,24	2,55
EQT	USD	1 234	40 274,37	0,44
FASTENAL CO	USD	1 486	93 476,96	1,03
GCI LIBERTY INC-ESCROW CODE	USD	4 830	0,00	0,00
GRACO	USD	1 126	88 551,88	0,97
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	2 332	273 759,79	2,99
JPMORGAN CHASE & CO	USD	867	139 372,26	1,52
LAMB WESTON HOLDINGS INC	USD	896	84 622,91	0,92
LIBERTY BROADBAND CORP	USD	1 235	89 324,44	0,97
MASTERCARD INC	USD	679	281 221,75	3,08
Meta Platforms - A	USD	1 115	401 056,65	4,39
MICROSOFT CORP	USD	1 289	472 484,78	5,17
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	2 028	140 734,39	1,53
MOODY'S CORP	USD	860	310 841,65	3,40
NETFLIX INC	USD	395	205 433,50	2,25
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	793	74 229,74	0,81
OCCIDENTAL PETRLM COM	USD	1 222	64 860,13	0,70
OTIS WORLDWIDE CORP-WI	USD	2 147	175 061,71	1,92
PEPSICO INC	USD	569	88 409,69	0,97
SALESFORCE INC	USD	729	188 922,33	2,06
SP GLOBAL	USD	220	90 939,01	1,00
THE WALT DISNEY	USD	1 552	137 435,67	1,50
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	547	258 075,67	2,82
VISA INC CLASS A	USD	1 115	280 906,19	3,08
WYNDHAM HOTELS & RESORTS INC	USD	3 033	217 915,17	2,39
ZOETIS INC	USD	732	126 747,73	1,39

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL ETATS-UNIS			7 377 069,35	80,67
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	1 000	173 680,00	1,90
EIFFAGE	EUR	928	90 090,24	0,99
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	237	183 343,20	2,00
PERNOD RICARD	EUR	1 086	165 615,00	1,81
TOTALENERGIES SE	EUR	1 059	63 645,90	0,70
TOTAL FRANCE			676 374,34	7,40
ILES CAIMANS				
JD.COM INC-ADR	USD	1 803	37 484,58	0,41
TOTAL ILES CAIMANS			37 484,58	0,41
ITALIE				
SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	4 127	182 207,05	1,99
TOTAL ITALIE			182 207,05	1,99
ROYAUME-UNI				
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	2 103	140 717,71	1,54
RIGHTMOVE PLC	GBP	27 318	179 397,97	1,96
TOTAL ROYAUME-UNI			320 115,68	3,50
SUISSE				
NESTLE SA-REG	CHF	850	89 842,14	0,98
TOTAL SUISSE			89 842,14	0,98
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 998 864,33	98,40
TOTAL Actions et valeurs assimilées			8 998 864,33	98,40
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0324	USD	29	7 237,36	0,08
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			7 237,36	0,08
TOTAL Engagements à terme fermes			7 237,36	0,08
TOTAL Instruments financier à terme			7 237,36	0,08
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-7 850,25	-7 237,59	-0,08
TOTAL Appel de marge			-7 237,59	-0,08
Créances			81 343,04	0,89
Dettes			-9 530,85	-0,10
Comptes financiers			74 475,15	0,81
Actif net			9 145 151,44	100,00

Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	EUR	8 435,7250	963,03
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A	EUR	1 110,3449	919,78

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: HUDSON BLUE CHIPS

Identifiant d'entité juridique : 96950028UMX32KRJ0M78

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables.

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds HUDSON BLUE CHIPS (ci-après le « Fonds ») a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des émetteurs qui ont de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. L'OPCVM est spécialisé dans la gestion d'actions de sociétés internationales très majoritairement américaines, et il est investi dans une moindre mesure dans des titres de société européennes ou situés dans des pays dits émergents. Parmi les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG, peuvent être cités pour exemple :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre des émetteurs, volumes des déchets produits ou recyclés, volumes d'eau consommée ou recyclée
- Social : équité hommes/femmes dans la gestion de l'entreprise (proportion de femmes au Comex...), gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Gouvernance : nombre ou pourcentage d'administrateurs indépendants, rémunération des membres du CA liée à des objectifs ESG.

L'approche utilisée par le fonds est dite « Best in Class ». Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

Le fonds n'a pas d'indicateur de référence

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au 31 janvier 2025, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

- Le score ESG, issu de la notation développée en interne par Myria Asset Management au niveau du portefeuille a atteint les 60.9 sur 100.
- Le pourcentage d'entreprises les moins performantes en ESG exclues selon l'approche Best-in-Class (i.e. 20% de chaque secteur de l'univers d'investissement).

De plus, les indicateurs ESG suivant correspondant aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance promues ont été particulièrement suivis.

Des exemples de critères permettant d'évaluer leurs performances respectives au 31 janvier 2025 sont :

- L'intensité carbone représente 452 tonnes d'émissions de CO2 équivalent par million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- Le pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée par les sociétés composant le portefeuille atteint 54.74% (pour une couverture de 84.06%).
- Le pourcentage moyen de femmes cadres atteint 20.55% (pour une couverture de 97%)
- Le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration atteint 79.83% (pour une couverture de 99.01%).

● **Et par rapport aux périodes précédentes ?**

- Non applicable

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les méthodes d'évaluation par le Gestionnaire Financier des sociétés investies sur chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs de durabilité sont les suivantes :

Indicateur d'incidence négative	Notation ESG <i>Méthodologie développée en interne</i>	Politiques d'exclusion	Analyse de controverses	Politique d'engagement et de Vote (ISS)
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement				
1. Emissions de GES scope 1 – 2 – 3 et totales	X	X	X	X
2. Empreinte carbone				X
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	X			X
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		X		X
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	X		X	
6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	X			
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité			X	
8. Rejets dans l'eau	X		X	
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	X		X	
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption				
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE			X	
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales			X	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	X		X	
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	X		X	
14. Exposition à des armes controversées		X		

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales

Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption

X

X

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans le compartiment et ses limites, mais également sur la politique d'exercice des droits de vote et d'engagement actionnarial, l'investisseur est invité à se référer au site internet :

<https://www.myria-am.com/mentions-reglementaires>



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les 10 premières lignes au 31 janvier 2025 sont :

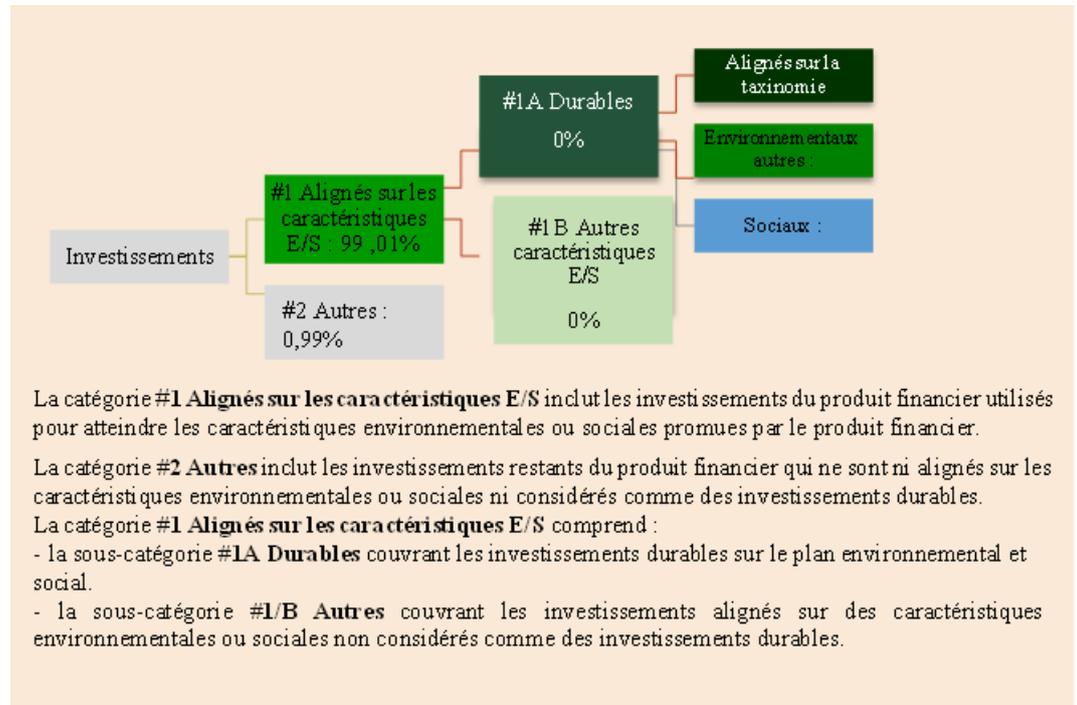
Valeur	Poids	Secteur d'activité	Pays
Amazon	5.14%	Consommation discrétionnaire	Etats-Unis
Alphabet Inc-Cl A	5.07%	Télécommunications	Etats-Unis
Meta Platforms – A	4.96%	Télécommunications	Etats-Unis
Berkshire Hathaway I	4.82%	Finance	Etats-Unis
Booking Holdings Inc	4.78%	Consommation discrétionnaire	Etats-Unis
Microsoft Corp	4.12%	Technologies	Etats-Unis
Visa Inc-Class A Sha	3.49%	Finance	Etats-Unis
Mastercard Inc Class	3.44%	Finance	Etats-Unis
Moodys Corp	3.31%	Finance	Etats-Unis
Intercontinental Exc	2.87%	Finance	Etats-Unis

La liste comprend les investissements qui **constituent la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?



- **Au 31 janvier 2025, le fonds a 99.01%** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion de caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S)
- Le fonds a 0.99% de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :
 - 0.99% de liquidités
 - Dont -0.22% de valeurs de marché correspondant à une couverture de change partielle sur l'exposition dollar au travers de dérivés
 - Un montant de cash estimé à 1.21%
 - 0% de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG. En effet, le Fonds peut investir dans de telles valeurs dans la limite de 10% des valeurs investies. Ce pourcentage maximal a donc été respecté
 - 0% de parts ou actions d'OPC ne garantissant pas nécessairement la mise en œuvre d'une gestion de type ISR. Le Fonds pouvait être investi dans de telles valeurs dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds. Ce pourcentage maximal a donc été respecté.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au 31 janvier 2025, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

Secteur	Poids
Services financiers	20,81%
Média et divertissement	17,66%
Services à la clientèle	8,86%
Consommation discrétionnaire et distribution	7,92%
Équipements et services de santé	6,96%
Logiciels et services	6,70%
Biens d'équipement	6,13%
Produits alimentaires, boisson et tabac	4,52%
Biens de consommation durables et habillement	3,41%
Sciences pharmaceutiques, biotechnologiques et biologiques	3,02%
Semi-conducteurs et équipement pour leur fabrication	2,51%
Services commerciaux et professionnels	2,05%
Matériaux	1,76%
Transports	1,63%
Énergie	1,61%
Produits Domestiques et de Soins Personnel	1,38%
Consommation de base et distribution	1,06%
Matériel et équipement informatique	0,89%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Fonds n'a pas d'investissements durables avec un objectif environnemental. Par ailleurs, le Fonds ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxinomie ». En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxinomie sur lequel s'engage le Fonds est de 0%.

Ainsi, au 31 janvier 2025, la part de nos investissements alignés à la Taxinomie est nulle.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

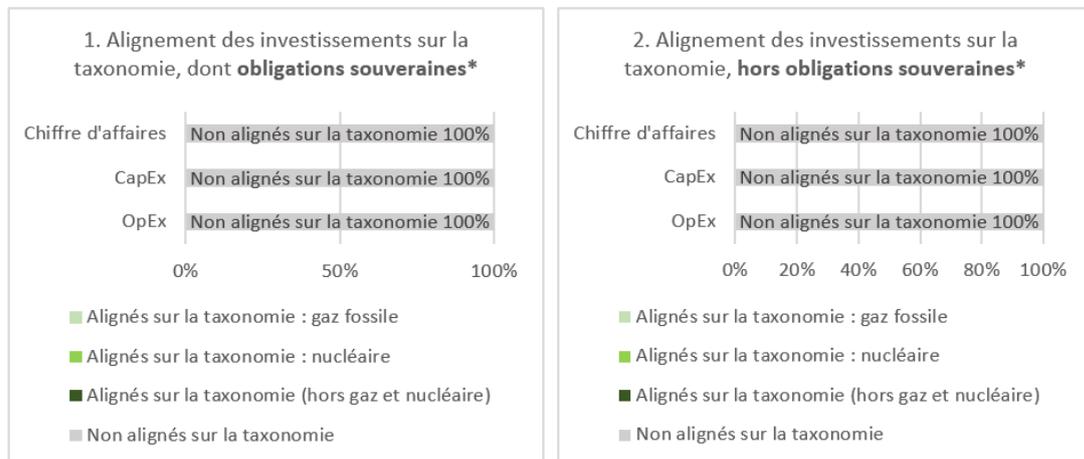
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 31 janvier 2025, la part des investissements dans les activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de 10% des investissements, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de 1,21 %
- Des produits dérivés, dont l'usage s'est limité à des situations spécifiques pour permettre de se couvrir ou de s'exposer ponctuellement aux risques du marché, à hauteur de -0.22% en valeur de marché pour une exposition longue sur l'euro de 19.66%,
- Des valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG, dans la limite de 10% autorisée pour le Fonds, dont la part réelle s'est élevée à 0%.
- Des parts ou actions d'OPC ne garantissant pas nécessairement la mise en œuvre d'une gestion de type ISR, dans la limite de 10% autorisée pour le Fonds, dont la part réelle s'est élevée 0 %

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'une notation ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'aura pas pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les mesures prises pour respecter les caractéristiques environnementale et/ou sociale au cours de la période sont les suivantes :

1. Un suivi des performances environnementales et sociales est assuré à travers le suivi de la performance ESG émetteurs du portefeuille. Ce suivi se matérialise par une note ESG mise à jour via un processus de notation trimestrielle. Les 20% des émetteurs les moins performants de chaque secteur sur cette note sont éliminés. Les données sous-jacentes sont mises à jour a minima tous les 18 mois par les fournisseurs de données.
2. Un suivi régulier des controverses sociales, environnement et de gouvernance liées aux émetteurs.

Des politiques d'exclusions sectorielles (tabac, pétrole et gaz, charbon thermique, armes controversées) et normatives (Pacte mondial).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable